

**CERTIFICAT DE CIRCULATION DES MARCHANDISES**

" Pour les marchandises non emballées, indiquer le nombre d'objets ou mentionner «en vrac».

1. Exportateur (nom, adresse complète, pays)		<b>EUR.1 N° A 0434372</b>	
<i>Consulter les notes au verso avant de remplir le formulaire</i>			
2. Certificat utilisé dans les échanges préférentiels entre _____ et _____ (Indiquer les pays, groupe de pays ou territoires concernés)			
3. Destinataire (nom, adresse complète, pays) [mention facultative]		4. Pays, groupe de pays ou territoire dont les produits sont considérés comme originaires	5. Pays, groupe de pays ou territoire de destination
6. Informations relatives au transport (mention facultative)		7. Observations	
8. Numéro d'ordre ; marques, numéros, nombre et nature des colis <sup>(1)</sup> ; désignation des marchandises		9. Masse brute (kg) ou autre mesure (l, m <sup>3</sup> , etc.)	10. Factures (mention facultative)
11. VISA DE LA DOUANE <i>Déclaration certifiée conforme</i> Document d'exportation <sup>(2)</sup> : _____ Modèle ..... n° ..... du ..... Bureau de douane : ..... Pays ou territoire de délivrance : ..... A ..... , le ..... .....		12. DÉCLARATION DE L'EXPORTATEUR Je soussigné déclare que les marchandises désignées ci-dessus remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat. A ..... , le ..... .....	
cerfa 11009*01			

à remplir seulement lorsque les règles nationales du pays ou territoire d'exportation l'exigent.

(Signature)

**13. DEMANDE DE CONTRÔLE, à envoyer à :**

Le contrôle de l'authenticité et de la régularité du présent certificat est sollicité.

À ..... , le .....

Cachet

-----  
(Signature)

**14. RÉSULTAT DU CONTRÔLE**

Le contrôle effectué a permis de constater que le présent certificat<sup>(1)</sup>

a bien été délivré par le bureau de douane indiqué et que les mentions qu'il contient sont exactes.

ne répond pas aux conditions d'authenticité et de régularité requises (voir les remarques ci-annexées).

À ..... , le .....

Cachet

-----  
(Signature)

<sup>(1)</sup> Marquer d'un X la mention applicable

**Notes**

1. Le certificat ne doit comporter ni grattages ni surcharges. Les modifications éventuelles qui y sont apportées doivent être effectuées en biffant les indications erronées et en ajoutant, le cas échéant, les indications voulues. Toute modification ainsi opérée doit être approuvée par celui qui a établi le certificat et visée par les autorités douanières du pays ou territoire de délivrance.
2. Les articles indiqués sur le certificat doivent se suivre sans interligne et chaque article doit être précédé d'une numérotation d'ordre. Immédiatement au-dessous du dernier article doit être tracée une ligne horizontale. Les espaces non utilisés doivent être bâtonnés de façon à rendre impossible toute adjonction ultérieure.
3. Les marchandises sont désignées selon les usages commerciaux avec les précisions suffisantes pour en permettre l'identification.